

Jugement par défaut

N° : LCRI 32/2024 du 28.03.2024

18/07/2025

Il est porté à la connaissance de **ALMUFI Mehrez, né le 26 avril 1989 à Tunis (Tunisie)**, actuellement sans domicile connu,

qu'il a fait l'objet d'un jugement par défaut rendu en date du 28 mars 2024, portant le numéro LCRI n° : 32/2024 par la chambre criminelle du tribunal d'arrondissement de Luxembourg dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 27014/20/CD.

Le jugement en question, peut être retiré, du lundi au vendredi entre 08:00 heures et 12:00 et entre 14:00 heures et 18:00 heures, au Parquet, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, Bâtiment PL, Bureau 0.17.

« Le présent avis fait courir les délais des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de la publication. »

Le parquet près le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg.